

LISTE « ENTREPRENDRE ENSEMBLE »

La relance du galop est l'affaire de tous !

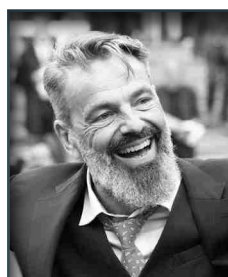
Les candidats



■ Marcel
CHAOUAT



■ Stéphane
BILLON
(Écurie)



■ Pierre
PILARSKI
(Écurie)



■ Claude
ZEMBRA



■ Louis Armand
JOLLY

■ Véronique
FERRAT
(Permis d'entraîner)

■ Pierre
GUENIK

■ Danielle
XOUAL

■ Stéphane
HUTEAU

■ Laurence
BEAUDOUIN

Les suppléants

■ Christian
BERLAND

■ Caroline
CARRARA
(Permis d'entraîner)

■ Richard
OLIVIER

■ Patrick
SEBAOUN

POURQUOI VOTER POUR NOTRE LISTE

La liste « Entreprendre Ensemble » est composée à 100 % d'entrepreneurs.

TRAVAIL, CRÉATIVITÉ, VOLONTÉ, TÉNACITÉ : ces qualités leur ont permis de réussir et de devenir un jour propriétaires de chevaux de course.

Grâce à ces mêmes qualités, ils aideront France Galop à réussir aussi.

Il faut y ajouter : BONNE GESTION. Car c'est aujourd'hui essentiel si nous voulons durer.

Quand on dépense plus que ce que l'on gagne, c'est la faillite !

Et personne ne veut vivre la faillite du galop français.

C'est également la seule liste comportant 40 % DE FEMMES sur les dix candidats.

En votant pour la liste « Entreprendre Ensemble »,

vous offrirez UNE VRAIE CHANCE au galop français. Et vous défendrez réellement les intérêts des propriétaires.

ENTREPRENDRE ENSEMBLE, CELA VEUT DIRE...

NE PLUS ACCEPTER AUCUNE RÉDUCTION D'ALLOCATIONS !

Pour cela, nous devons poursuivre les économies commencées et optimiser le modèle actuel en le rationalisant par les économies d'échelles que nous pouvons faire par le rapprochement des deux sociétés-mères et du PMU : regroupements des services marketing, administratif, financier, juridique, informatique, direction des achats, etc.

SIGNER UN NOUVEAU DEAL FISCAL AVEC L'ÉTAT

Allons « **ENSEMBLE** » dialoguer avec l'État et proposons une politique du « **GAGNANT/GAGNANT** ». De cette manière, nos ministres écouteront les propositions intelligentes proposées par l'ensemble de notre filière, et entendront les arguments que nous leur donnerons.

Pourquoi nos ministres ne considéreraient-ils pas nos Institutions comme toute société commerciale ? Grâce à cela, l'impôt s'appliquerait sur le résultat du PMU et non sur le chiffre d'affaires ou sur le PBJ (produit brut des jeux). La Française des Jeux semble avoir obtenu d'être taxée pour les paris sportifs sur le PBJ... pourquoi pas nous sur le pari hippique ?

SAUVER NOS EMPLOIS

Notre filière représente 80 000 emplois directs et avec les indirects, cela fait entre 130 000 et 150 000 emplois !

Cela fait un vrai challenge pour l'État et cet argument peut nous permettre d'être écoutés par notre tutelle d'une oreille attentive : pour l'État, il est plus intéressant de garder en vie notre filière en laissant vivre de leur travail ces 130 000 à 150 000 personnes et de continuer d'encaisser aux alentours de 780 millions, au lieu des 870 millions d'euros pour 2018...

Il suffirait de desserrer légèrement le taux de prélèvement et garder tous ces emplois et notre passion. De plus, nous pourrions proposer à l'État que cet allègement de fiscalité soit pour une période de 4 à 5 ans. Cela permettrait de ne pas tuer notre filière et de garantir à l'État des impôts conséquents pendant cette période.

RÉUSSIR LA RELANCE

Ce plan nous permettra de ne plus avoir de déficit pour les deux sociétés-mères et d'engager une vraie relance tous azimuts :

- dans les nouveaux médias digitaux **en embauchant des jeunes experts en nouvelles technologies et qui sauront séduire les jeunes de leur génération.**
- dans les médias traditionnels avec de nouvelles campagnes publicitaires
- sur les chaînes de télévision avec des échanges de visibilité

CHANGER LE MODE ÉLECTORAL

Au Comité, dix sièges sont réservés aux propriétaires. En moyenne, cela veut dire qu'un siège vaut 10 % des voix. Eh bien non ! Le système actuel est tellement peu démocratique qu'il faut 12 % des voix pour obtenir un siège au Comité.

Cela pourrait donner la situation ubuesque suivante : si 7 listes se présentent, 6 pourraient parfaitement réaliser 11,95 % chacune. Aucune d'entre elles n'aura d'élu... et la 7^e liste, forte de ses 28,30 %, obtiendra 10 sièges sur 10 ! Soit 2,83 % le siège, contre 11,95 % pour 0 siège ! Quelle démocratie... sans parler des cooptés, qui sont encore trop nombreux.